

Avis 94-302 du personnel des ACVM
Transmission des formulaires prévus par le Règlement 94-102
sur la compensation des dérivés et la protection des sûretés et
des positions des clients

Le 3 août 2017

Introduction

Le présent avis du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières fournit des indications à l'égard des formulaires que doivent transmettre les intermédiaires compensateurs et les chambres de compensation réglementées en vertu du *Règlement 94-102 sur la compensation des dérivés et la protection des sûretés et des positions des clients* (le **Règlement 94-102**).

Contexte

Le Règlement 94-102 est entré en vigueur le 3 juillet 2017. Ses articles 25 et 43 exigent que l'intermédiaire compensateur et la chambre de compensation réglementée, respectivement, transmettent le formulaire applicable de déclaration des sûretés de client à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières de chaque territoire du Canada où ils ont un client local.

Objet

Le Règlement 94-102 prévoit que seule l'information concernant les clients dans le territoire intéressé doit être déclarée à l'agent responsable, sauf au Québec, ou à l'autorité en valeurs mobilières. Le présent avis du personnel a pour objet de fournir des indications supplémentaires sur la transmission des formulaires requis.

Format et instructions de transmission

En Ontario, les formulaires doivent être déposés par voie électronique au moyen de l'Electronic Filing Portal de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Pour en savoir plus, aller au : http://www.osc.gov.on.ca/en/derivatives_participants_forms.htm.

Dans tous les autres territoires, les déposants peuvent utiliser les formulaires en format Excel (y compris les versions françaises au Québec et au Nouveau-Brunswick) accessibles par les hyperliens ci-dessous¹ pour se conformer à l'article 25 ou 43, selon le cas, du Règlement NI 94-102 :

¹ Ces formulaires remplissables sont accessibles au : <https://lautorite.qc.ca/professionnels/valeurs-mobilières-et-derivés/encadrement-des-marchés-des-derivés-au-québec/>

- [Annexe 94-102A1](#), Déclaration des sûretés de client par l'intermédiaire direct
- [Annexe 94-102A2](#), Déclaration des sûretés de client par l'intermédiaire indirect
- [Annexe 94-102A3](#), Déclaration des sûretés de client par la chambre de compensation réglementée

Les formulaires peuvent également être transmis en format PDF interrogeable².

S'il est exigé dans le territoire intéressé, prière d'envoyer le formulaire requis à l'adresse applicable suivante :

En Alberta, OTCDerivativesReporting@asc.ca

En Colombie-Britannique, derivativesinbox@bcsc.bc.ca

Au Manitoba, oversight@gov.mb.ca

Au Nouveau-Brunswick, registration-inscription@fcnb.ca

En Nouvelle-Écosse, NSSC_Corp_Finance@novascotia.ca

Au Québec, encadrementderives@lautorite.qc.ca

En Saskatchewan, registrationfcaa@gov.sk.ca

Questions

Pour toute question sur le contenu du présent avis du personnel ou des formulaires, prière de s'adresser aux personnes suivantes :

Lise Estelle Brault
Coprésidente du Comité des ACVM sur
les dérivés
Directrice principale de l'encadrement des dérivés
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4481
lise-estelle.brault@lautorite.qc.ca

Kevin Fine
Coprésident du Comité des ACVM sur les
dérivés
Director, Derivatives Branch
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
416 593-8109
kfine@osc.gov.on.ca

Paula White
Deputy Director, Compliance and Oversight
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
204 945-5195
paula.white@gov.mb.ca

Martin McGregor
Legal Counsel, Corporate Finance
Alberta Securities Commission
403 355-2804
martin.mcgregor@asc.ca

² On peut les trouver sur le site Web de l'autorité en valeurs mobilières des divers territoires.

Eric Thong
Derivatives Market Specialist
British Columbia Securities Commission
604 899-6772
ethong@bcsc.bc.ca

Wendy Morgan
Conseillère juridique principale
Commission des services financiers et des
services aux consommateurs
(Nouveau-Brunswick)
506 643-7202
wendy.morgan@fcnb.ca

Abel Lazarus
Senior Securities Analyst
Nova Scotia Securities Commission
902 424-6859
abel.lazarus@novascotia.ca

Liz Kutarna
Deputy Director, Capital Markets, Securities
Division
Financial and Consumer Affairs Authority of
Saskatchewan
306 787-5871
liz.kutarna@gov.sk.ca